



CHARTE HANDICAP

Introduction

La présente Charte Handicap a pour objectif de garantir l'égalité des chances, l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein du CFA IDEA Formation+. Elle formalise les engagements de l'organisme afin d'offrir à chaque apprenant un parcours de formation accessible, adapté et équitable, prenant en compte ses besoins spécifiques tout au long de son accompagnement.

Cette charte s'inscrit dans une démarche globale de responsabilité sociale, de respect de la diversité et de conformité aux obligations réglementaires en vigueur.

1. Engagement en faveur de l'inclusion

IDEA Formation+ s'engage à :

- Promouvoir une culture d'inclusion, de bienveillance et de respect de la diversité au sein de l'ensemble de ses structures.
- Garantir un accès équitable à ses formations pour toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap, sans discrimination.
- Sensibiliser et former l'ensemble du personnel (direction, formateurs, équipes administratives) aux enjeux du handicap et aux pratiques pédagogiques inclusives.

2. Accessibilité des formations et des infrastructures

IDEA Formation+ s'engage à :

- Assurer l'accessibilité de ses locaux, équipements et outils pédagogiques, dans le respect des normes en vigueur et en fonction des besoins identifiés.
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques accessibles et adaptables.
- Adapter les supports de formation et les modalités pédagogiques afin de répondre aux différents types de handicap (visuel, auditif, moteur, cognitif, psychique ou troubles spécifiques de l'apprentissage).



3. Adaptation des parcours de formation

IDEA Formation+ s'engage à :

- Proposer des aménagements raisonnables et individualisés des parcours de formation (rythme, modalités d'évaluation, organisation pédagogique) afin de favoriser la réussite des apprenants en situation de handicap.
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement adaptés, tels que des aides techniques, humaines ou organisationnelles.
- Désigner, lorsque nécessaire, un référent ou un interlocuteur dédié pour assurer un suivi adapté de l'apprenant.

4. Soutien personnalisé et accompagnement

IDEA Formation+ s'engage à :

- Offrir un accompagnement personnalisé aux apprenants en situation de handicap, avec un suivi régulier permettant d'ajuster les aménagements tout au long de la formation.
- Favoriser l'intégration sociale et pédagogique des apprenants au sein des groupes de formation.
- Orienter, si besoin, les apprenants vers des services d'accompagnement psychologique, social ou médico-social adaptés.

5. Collaboration avec les partenaires et les entreprises

IDEA Formation+ s'engage à :

- Travailler en étroite collaboration avec les entreprises d'accueil, les institutions spécialisées, les acteurs de l'insertion et les familles afin de sécuriser les parcours de formation et d'insertion professionnelle.
- Sensibiliser les entreprises partenaires à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Encourager la mise en place de conditions de travail adaptées et inclusives en milieu professionnel.



6. Évaluation et amélioration continue

IDEA Formation+ s'engage à :

- Mettre en œuvre des outils d'évaluation afin de mesurer l'efficacité des actions et dispositifs mis en place en faveur des apprenants en situation de handicap.
- Recueillir régulièrement les retours des apprenants, des formateurs, des familles et des partenaires.
- Ajuster et améliorer en continu ses pratiques, ses outils et ses dispositifs d'accompagnement.

7. Communication et transparence

IDEA Formation+ s'engage à :

- Informer de manière claire et accessible les candidats, apprenants et partenaires sur les dispositifs d'accueil, d'accessibilité et d'accompagnement existants.
- Mettre à disposition les coordonnées du référent handicap et les modalités de contact.

Conclusion

Par l'adoption de cette Charte Handicap, IDEA Formation+ réaffirme sa volonté de garantir des conditions de formation inclusives, accessibles et équitables pour tous les apprenants, quelles que soient leurs situations de handicap.

Cette charte traduit l'engagement durable de l'organisme en faveur de l'égalité des chances, de la réussite professionnelle et de l'épanouissement personnel de chaque individu.

signé:
Idéa formation +
06/01/2026

IDEA FORMATION +
10 Bd. Marcel Cachin
13500 Martigues
830 461 844 00011

Mise à jour : janvier 2026